

Laval, le 30/01/2024

**Objet** : Inscription tournoi volley pour tous (mai/juin)

Bonjour,

Le Comité Départemental de Volley-Ball de la Mayenne organise un tournoi se déroulant sur une période de 8/9 semaines à partir de début mai (après les vacances de Printemps) jusqu'à début juillet.

## **1. REGLEMENT**

- **Ce tournoi s'adresse à tout le monde : entreprises, clubs, inter-clubs, copains.....**
- **Tournois 6x6** : ils sont réservés à partir de la catégorie M18 (2008 et avant) :
  - 1 tournoi masculin avec filet à 2,43 mètres,
  - 1 tournoi féminin avec filet à 2,24 mètres,
  - 3 tournois mixtes (confirmé, médium et débutant), avec filet à 2,43 mètres,
  - Chaque équipe engagée doit être composée de 6 joueurs minimum,
  - **L'engagement s'élève à 35,00€ par équipe,**
  - Des femmes peuvent participer au tournoi masculin,
  - Par contre, pour le tournoi féminin, pas d'hommes,
  - **Pendant le tournoi, il sera accepté qu'une équipe se présente avec 5 joueurs lors de 2 matchs uniquement,**
  - Pour les équipes mixtes, la présence de 3 femmes au minimum sur le terrain est obligatoire, même s'il s'agit d'un match à 5 joueurs.
- **Tournoi 4x4** : il est réservé à partir de la catégorie M18 (2008 et avant) :
  - 1 garçon minimum et 1 fille minimum,
  - Terrain : 7m x 7m
  - Filet à 2,43 mètres,
  - **L'engagement s'élève à 26,50€ par équipe.**

Comité Mayenne Volley Ball  
Maison des Sports  
109 bis avenue Pierre de Coubertin  
53000 LAVAL

02 43 67 07 25  
secretariat@comitevolley53.fr  
www.comitevolley53.fr  
Facebook : Comité Mayenne Volley Ball

- Pour participer à ces tournois, les joueurs doivent être titulaires, soit d'une licence Compétition Volley-Ball, soit d'une licence Compét'lib, soit d'une **licence Volley Pour Tous d'un montant de 25,50€**.
- Il n'y aura pas de classements à l'issue de ces tournois.
- Chaque devra fournir obligatoirement un ballon et une salle pour recevoir le soir après 20h00.
- Les clubs lavallois ne disposant pas de salle peuvent en faire la demande auprès du service des sports de la Mairie à Mr LEMETAYER (02.43.49.43.99).

## **2. PROCEDURE POUR LES ENGAGEMENTS**

- Dans un premier temps chaque club ou équipe devra renvoyer uniquement la feuille d'engagement, ci-jointe, complétée (par mail ou par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous) **avant le VENDREDI 29 MARS 2024**.
- Pour les équipes non affiliées à un club fédéral, vous recevrez, après votre inscription, les bordereaux de licences.

• **ATTENTION : tout nouveau licencié doit fournir un certificat médical, une pièce d'identité valide et une photo. Sans ces éléments, la licence ne pourra être validée et donc la personne ne pourra jouer.**

- Vous recevrez les licences validées et les calendriers courant avril.

Amitiés sportives

La Commission Sportive Senior

Comité Mayenne Volley Ball  
Maison des Sports  
109 bis avenue Pierre de Coubertin  
53000 LAVAL

02 43 67 07 25  
secretariat@comitevolley53.fr  
www.comitevolley53.fr  
Facebook : Comité Mayenne Volley Ball